



LE PRESIDENT

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date & Lieu : 20 janvier 2021 au siège du CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 09 h 47 min

Heure de Fin : 12 h 36 min

Présence Effective : 31 Personnes

Président de Séance : Dr. AMETHIER Solange

Quorum : 22 / 25

Nombre de Personnes du Secteur Public : 05

Nombre de Personnes du Secteur Privé : 03

Nombre de Personnes de la Société Civile : 08

Nombre de Personnes des Populations Clés : 01

Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux : 01

Nombre de Personne des PR : 04

Equipe Pays du Fonds Mondial : 00

LFA : 00

Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI : 05

Membres du Comité de Suivi Stratégique : 00

Autres membres du CCM-CI (suppléants – Invités) : 04

Préambule :

Après l'annonce du quorum à 22 / 25, le Secrétaire Permanent a procédé à la présentation de l'agenda de la rencontre.

A sa suite, Mme la présidente a souhaité la bienvenue à tous les membres du CCM-Côte d'Ivoire qui ont effectué le déplacement pour cette première Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2021. Elle a profité pour souhaiter ses meilleurs vœux de santé et de pleins succès à toute l'assemblée.

Elle précise que cette Assemblée Générale revêt un caractère bien particulier pour le Bureau Exécutif, en ce sens qu'elle lui permettra de faire le point de l'exercice 2020.

Au nom de la bonne gouvernance et de la transparence sous lesquels le BE a placé son mandat, les membres dudit bureau ont l'obligation de rendre régulièrement compte de la gestion qui est faite des ressources mises à disposition.

Ainsi, seront présentés le bilan moral et le bilan financier de l'exercice 2020 mais également le plan de travail 2021 ainsi que les résultats de l'évaluation du Secrétariat Permanent.

Avant de clore ses propos, elle a tenu à remercier tous les partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement et le financement de plusieurs activités du CCM-Côte d'Ivoire et a souhaité pouvoir compter sur la continuité de cet appui pour l'année 2021.

Sur ce, elle a déclaré ouverte la session ordinaire de l'Assemblée Générale du 20 Janvier 2021.

1. ORDRE DU JOUR

- 1- Gestion du conflit d'intérêt
- 2- Approbation du PV de l'AG du 09 décembre 2020
- 3- Informations
 - a. Point des Demandes de Financement NFM3 (accord de subventions)
 - b. Redynamisation des sous-comités
 - c. Signature des formulaires de Conflits d'Intérêt
- 4- Bilan Exercice 2020
 - a. Bilan Moral de l'année 2020
 - b. Bilan Financier de l'année 2020 (Etat et Fonds mondial)
- 5- Exercice 2021
 - a. Présentation et validation du plan de travail 2021
 - b. Validation de l'évaluation du Secrétariat Permanent
- 6- Reconnaissance
 - a. Remerciements et remise de distinction aux pionniers
 - b. Remerciements et remise de distinction aux meilleurs SR Communautaires (Motiv'Action)
- 7- Divers

Cet ordre du jour proposé à l'assistance n'a pas connu d'amendement. Il a donc été adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Gestion des cas de conflit d'intérêt

Au nom de tous les partenaires Dr. BAROUAN Marie-cathérine, représentant de l'OMS au CCM-Côte d'Ivoire a demandé à tous les membres présents de bien vouloir déclarer tout éventuel cas de conflit d'intérêt relatif à l'ordre du jour de la rencontre. Aucun cas de conflit d'intérêt n'a été déclaré conformément.

3. Approbation du PV de l'AG du 09 décembre 2020

Les membres de l'AG ont approuvé la proposition du PV de l'AG du 09 décembre 2020 sous réserve de la prise en compte des inputs fait en ligne. Les membres ont souhaité que ledit PV soit repartagé pour input de ceux qui n'avaient pas encore transmis leurs observations.

RECOMMANDATION

- Transmettre la proposition de PV de l'AG du 09 décembre 2020 pour in put.
- Au terme du délai de deux semaines, finaliser le Procès-verbal de l'AG du 09 décembre 2020, le mettre en ligne et le diffuser.

4. Informations

- a. Point des Demandes de Financement NFM3 (Accord de subventions)

Le Bureau informe tous les membres de l'AG que toutes les demandes de financement soumises au bailleur ont été approuvées et toutes les subventions ont été déjà signées. Ainsi, le point des demandes de financement NFM3 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

GRANT	PRs	APPROBATION	SIGNATURE ACCORD DE SUBVENTION		MONTANT	
			ETAT/CCM	FM	EURO	FCFA
VIH	PNLS	19-août-20	10-déc	11-déc	52 225 642	34 257 775 449
	ALLIANCE CI		16-déc	16-déc	35 099 000	23 023 434 743
TB	PNLT	09-juin-20	26-nov	30-nov	11 767 053	7 718 680 785
	ALLIANCE CI		16-déc	16-déc	35 099 000	23 023 434 743
PALU	PNLP	14-sept-20	21-déc	22-déc	73 217 831	48 027 748 769
	SAVE THE CHILDREN		17-déc	21-déc	40 095 211	26 300 734 322
RSS	NA		NA	NA	NA	NA

A la suite de cette présentation, les membres de l'AG ont souhaité voire transparaître les montants du FM dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Quant à la rubrique sur le RSS, il est à noter que les négociations sur la subvention ne sont pas encore finalisées avec le FM. L'échéance étant prévu pour la fin mars.

b. Redynamisation des Sous-comités

Le Bureau rappelle qu'à compter de l'année 2021 toutes les subventions débiteront leurs mises en œuvre. Il voudrait donc que le suivi stratégique de ces subventions soient bien plus accentuées. Pour ce faire, le Bureau propose la redynamisation des sous-comités thématiques VIH, TB, Paludisme avec les thématiques GAS, finances et RSS qui resteront transversales. Un processus bien établi permettra d'identifier les personnes ressources issues des Membres de l'AG, les PTFs ou autres Experts

c. Remplissage et signature des formulaires de Conflit d'intérêt

Le Bureau Exécutif a rappelé aux membres que la signature et l'observance de la gestion des conflits d'intérêt à toutes les rencontres font partie des critères d'éligibilité du CCM-CI. Il voudrait donc encourager tous les membres de l'AG de bien vouloir chaque année déclarer en renseignant tous les cas éventuels de conflit d'intérêt lié à la gestion des subventions actives et cela par la signature des formulaires.

5- Bilan Exercice 2020

Avant d'aborder ces points, l'AG a convenu de présenter le bilan moral et financier avant d'engager les échanges. Elles ont été faites respectivement par Madame la Présidente du CCM-CI et Le 1^{er} vice-président.

a. Bilan Moral de l'année 2020

La présentation du bilan moral met en exergue le point d'exécution des activités des différents organes, la participation aux activités des autres partenaires en Côte d'Ivoire, le point d'exécution des activités de suivi st

ratégique, le point d'exécution des autres activités, le point des missions du Fonds mondial en Côte d'Ivoire.

Ladite présentation a fait également le point des aspects communicationnels et de la gestion des relations extérieures puis a fait ressortir les points forts, les points à améliorer, les défis et les perspectives pour l'année 2021.

En termes d'activités des différents organes, 4 AGO telles que planifiées ont été organisées, pour 2 AGE planifiées 5 ont été organisées et 8 réunions du BE sur les 12 planifiées ont été organisées. Toutes les réunions des sous-comités planifiées n'ont pu se tenir et cela s'explique par le contexte de la COVID-19 et également par les contraintes liées à l'élaboration des différentes demandes de financement.

Les décisions et recommandations émanantes des AG et des réunions du BE sont pour l'année 2020:

- Endossement des demandes de financement VIH, TB, Paludisme, RSS, C19RM, C19RM complémentaire ;
- Validation de la décision et renouvellement des membres du CSS
- Reconduction des différents PRs et sélection d'un PR RSS ;
- Répartition de la cagnotte des subventions entre les différentes pathologies.

Pour le suivi stratégique on note les points suivants

Volet VIH, 2 visites et 2 supervisions réalisées sur les 4 planifiées chacune, une restitution PUDR réalisée sur 2 planifiées et aucune revue Dashboard sur les 4 planifiées n'a été faite,

Volet Tuberculose, 2 visites de site sur 4 planifiées ont été menées à bien, 2 supervisions sur 4 planifiées a également été faite, une restitution PUDR réalisée sur 2 planifiées et aucune revue Dashboard n'a pu se faire.

Pour le Paludisme, 2 vites de site sur 4 ont été menées à bien, une supervision sur 4 a pu se faire avec une restitution PUDR et aucune revue Dashboard

Comme observations il faut noter une baisse globale des activités de suivi stratégique qui s'explique par la densité des activités liées à la période de rédaction des demandes de financement et par l'indisponibilité des membres de ce comité.

Pour ce qui est du plan de travail, 115 activités planifiées ont été réalisées soit un taux de réalisation de 62%, 67 activités n'ont pu être réalisées représentant un taux de 36%, 3 activités sont en cours de réalisation soit un taux de 1,6% et une activité a été replanifiée soit un taux de 0,4%.

Un rappel a été fait également sur les trois missions du Fonds mondial qui ont été effectuées au cours de l'année 2020.

Au niveau de l'Administration, 180 courriers ont été reçus tout au long de l'année 2020 dont 106 courriers d'invitation à des activités provenant des PR, du MSHP, des PTF, des Organisations de la société civiles etc.... Le CCM-CI a pu participer à 97 activités auxquelles il a été convié soit un taux de participation de 91,51%, ce qui démontre une forte représentativité du CCM-CI aux activités extérieures.

En termes de communication institutionnelle, plusieurs couvertures d'activités faites par le CCM-CI sont disponibles sur le site internet du CCM-CI ainsi que sur son compte Facebook.

62 articles de presses ont été publiés soit 6 vidéos de reportage sur la RTI, 7 publications dans Fraternité-matin et 4 interviews sur radio CI.

De l'exercice 2020 retenons les points forts suivants :

- Approbation des demandes de financement à la suite d'un processus inclusif et participatif;
- Opportunité de soumission aux C19RM à la CI
- Amélioration de la communication et des échanges entre le CCM-CI, le FM, les PRs et les PTF ;
- Mise en œuvre du Traitement Préventif à la Tuberculose.
- Avancée notable dans le processus de contrôle qualité des médicaments subventionnés par le FM ;
- Extension du projet M-SUPPLY de gestion des stocks des sites périphériques ;
- Amélioration/Dynamisme du rapportage des données dans le DHIS2
- La prise en compte des données communautaires dans le DHIS2
- Appropriation du télétravail

Les points à améliorer sont :

- Participation des membres aux AG et aux différentes sollicitations ;
- Exécution des Modalités Administratives aux cours des différents AG ;
- Mise en œuvre du suivi stratégique :
 - o Amélioration du processus de collecte et d'exploitation des PRs et CCM Dashboard ;
 - o Suivi efficient des recommandations issues des activités de suivi stratégique
 - o Planification des activités : chevauchement des activités de suivi stratégique et d'élaboration des demandes de financement
 - o Redynamisation des sous-comités.
- Mise en œuvre de la retro information par les secteurs représentés au CCM
- Finalisation du processus de l'EPA
- Révision et diffusion des textes du CCM

En termes de perspectives :

- Réaffirmer/Renforcer le leadership du CCM
 - o Tout document de suivi stratégique émanant des PRs doivent être partagés au FM par le CCM
 - o Le CCM doit être en copie de toute information provenant du FM
- Finaliser le processus de l'EPA
- S'assurer du fonctionnement optimal du CSS
- Améliorer les performances des activités de suivi stratégique

b. Bilan Financier de l'année 2020 (Etat et Fonds mondial)

Au cours de l'année 2020, le CCM-CI a bénéficié de l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de 184.403.383 FCFA et d'un appui du Fonds mondial à hauteur de 66 146 893 FCFA.

En ce qui concerne le budget Etat il a été exécuté à 99,72%.

Le Budget Fonds mondial a quant à lui été exécuté à hauteur de 76,84%. Ce faible taux d'exécution de ce budget s'explique par le fait que plusieurs activités de Suivi Stratégique, n'ont pas pu se tenir : sur 4 réunions du CSS, une seule réunion financée a pu se tenir, sur 36 réunions des Sous-comités, 8 seulement ont pu se tenir.

Plusieurs partenaires Techniques et Financiers ont accompagné le CCM-CI pour certaines activités liées à la rédaction des demandes de financement. Il s'agit de FEI, de l'OMS et de l'ONUSIDA. Sur ces trois bailleurs seulement l'ONUSIDA a transmis les informations relatives à l'appui qu'ils ont apporté à hauteur de 150. 123.600 FCFA. Le CCM-CI reste dans l'attente des informations concernant les deux autres bailleurs.

Après la présentation du Bilan de l'exercice 2020, les échanges qui ont suivi ont porté sur :

- Le faible taux de participation des membres de l'AG aux réunions qui s'explique par le chevauchement de plusieurs activités.
- Les différentes présentations ont fait état de la contribution de tous les acteurs dans les acquis du CCM-CI.
- Les partenaires Techniques et Financiers ont souhaité avoir plus d'informations sur le Coordonnateur et le coordonnateur adjoint du Comité de Suivi Stratégique. « *Accordent-ils 100% de leur temps aux activités du CSS ?* » Cette question vise à apporter une réponse durable au problème de disponibilité dudit comité.

A cette question, les présentateurs ont expliqué qu'il s'agit de personnes bénévoles qui ont émis le désir de faire partir de ce comité afin de faire bénéficier de leur expertise. Les ressources financières limitées du CCM-CI ne permettent pas de rémunérer les membres d'un Comité du CCM-Côte d'Ivoire. Le problème de l'indisponibilité des membres du CSS a été plusieurs fois discuté en réunion du Bureau Exécutif et des actions menées ce qui justifie les résultats qui ont été présentés au cours du bilan moral. Pour une meilleure implication de tous, le bureau fait régulièrement des plaidoyers.

- Les membres de l'AG ont souhaité avoir des exemples concrets du renforcement de la collaboration PEPFAR, CCM-CI et souhaiteraient que leur soit présentés les acquis de cette collaboration.

Sur ce point, le renforcement de la collaboration avec le PEPFAR a été perçu lors de l'élaboration de la demande de financement. Ils se sont également impliqués dans le processus de clarification des sites d'intervention entre le FM et le PEPFAR.

En ce qui concerne le bilan financier, les membres de l'AG souhaitent que leur soit présenté le point complet de la contribution des différents partenaires techniques et financiers.

Sur ce fait, il faut noter que des demandes de données financières ont été adressées aux différents partenaires qui ont apporté un appui financier au CCM-CI dans cette période charnière d'écriture

des différentes demandes de financement. Sur ce fait, les présentateurs ont rappelé que le partenaire Technique et Financier ONUSIDA a transmis les données qui ont été rapportées dans la présentation du bilan financier. Il s'agit de 150 123 600 de francs CFA qui ont servi à la mise à disposition de consultants internationaux et nationaux via le mécanisme d'appui technique, les coûts de participation (voyages et per diem) des consultants nationaux du Bureau Pays aux ateliers et l'estimation du temps du staff technique du Bureau Pays ONUSIDA. Les représentants de l'OMS promettent que les données seront transmises au cours de la semaine à venir.

- Les Partenaires Techniques et Financiers ont tenu à remercier le CCM-CI pour tout leur engagement qui a permis de tenir les délais de la soumission des différentes demandes de financement. Ils souhaiteraient avoir plus d'informations sur le processus du CCM-Evolution que le Fonds mondial a annoncé pour débiter en Côte d'Ivoire en janvier 2021.

L'équipe pays a prévu en fin janvier une conférence téléphonique pour aborder la question du CCM-Evolution, ce qui permettrait d'avoir plus d'informations à partager sur ce processus qui reste encore peu compris des uns et des autres.

- Les représentants de la société civile ont félicité le bilan de l'exercice 2020 et pour les résultats obtenus. Toutefois, ils font noter que sur cinquante-deux (52) activités de suivi stratégique seulement 19 ont été réalisées. Ces données relatives au suivi stratégique du CCM-CI, ont été présentées sans explications, ils auraient également souhaité que les problèmes liés au suivi stratégique principal maillon des missions du CCM-Côte d'Ivoire soient exposés ou relevés à chaque session de l'Assemblée Générale au lieu d'attendre la fin d'une année entière pour aborder la question.
- Ils souhaiteraient que les questions liées à l'ancrage du CCM-CI et de la révision des textes soient remis au grand jour afin de mieux aborder la prochaine période de renouvellement.

Conscient de ce défi majeur, une demande d'appui technique a été adressé à Initiative 5% pour la révision des documents cadres et le processus est suivi par le CCM-CI.

- La société civile voudrait également prier le bureau de continuer à mener le plaidoyer auprès des différents bailleurs afin que l'enveloppe des jetons de présence ou du remboursement des frais de transport des différents membres soient revus à la hausse.

Ce plaidoyer est régulièrement fait mais le BE recommande l'implication de tous afin d'améliorer le suivi stratégique des subventions.

- La société civile propose que l'accent soit mis sur la formation des membres du CCM-CI pour une meilleure appropriation des subventions, des différentes pathologies.
- La société civile propose que le CCM-Côte d'Ivoire fasse un plaidoyer afin d'avoir un siège à lui afin de réduire ses dépenses fixes.

Dans le respect des principes de bonne gouvernance, le Bureau Exécutif regardera de près cette proposition faite.

- Les membres du CCM-CI souhaitent également qu'au titre du bilan financier, un montant global de toutes les ressources mobilisées tout bailleur confondu par le CCM-CI soit présenté. Il fait noter également que le taux d'exécution du budget Etat est bien plus élevé que celui du FM sans que les raisons soient évoquées.

Le budget Etat est composé de la rémunération de 14 agents contractuels au lieu de deux (2) agents pour le Fonds mondial, le budget Etat est également composé principalement du budget de fonctionnement de l'instance pendant que le budget FM prend en compte toutes les activités de suivi stratégique ainsi que les AG et réunions de Sous-comités qui n'ont pas pu tous se tenir

- Les membres prient le Bureau afin de chercher à comprendre les raisons du départ précité de certains membres pendant les réunions.

Le Bureau explique que plusieurs réunions enregistrent des départs anticipés ce qui crée d'énorme désagrément, toutefois, pour des urgences ou des indisponibilités, le bureau ne peut pas empêcher le départ si l'information est partagée bien avant.

- Pourquoi(i) les réunions avec les PTF n'ont pas pu se tenir ? cette activité n'a pu se tenir à cause du contexte de la COVID-19.
- Les membres du CCM-CI souhaitent que les réunions aient toujours lieu en vidéoconférence pour permettre une grande participation des acteurs ou de reconsidérer les jetons de présence.
- Le secteur public encourage le respect des mesures barrières pendant les réunions, en dehors des bureaux et également dans les différents domiciles afin de se protéger et de protéger les autres.

Au terme de tous ces échanges, les membres du BE ont bien voulu encourager tous les membres du CCM-Côte d'Ivoire surtout ceux de la société civile à s'impliquer davantage dans les activités de l'Instance Nationale. Leur implication au CCM-CI ne devrait souffrir d'aucune négligence en fonction du montant des jetons de présence. Les membres du CCM-Côte d'Ivoire sont tous comptables des résultats présentés et des résultats à venir, de ce fait, ils ne doivent pas se démotiver mais plutôt plus s'engager pour servir la communauté.

6- Exercice 2021

a. Présentation et validation du plan de travail 2021

Le Secrétaire Permanent a proposé la liste des activités qui constituent le plan de travail qui devra être soumis au Fonds mondial pour l'année 2021.

Il s'agit de la planification des activités liées à la gestion des Ressources Humaines, des charges de fonctionnement, des activités administratives en termes de réunion du BE, d'AG etc..., des activités de suivi stratégique, des ateliers et rencontres, des consultations puis des activités d'assistance Technique.

Le nouveau plan qui est proposé apporte quelques modifications en ce qui concerne le nombre de réunion des sous-comités qui passe de 12 à 8 réunions l'an ce qui fait deux réunions par trimestre et la troisième réunion coïncidera avec la réunion du CSS.

Les membres du CCM-Côte d'Ivoire souhaitent qu'une colonne Responsable soit ajoutée à la présentation.

En ce qui concerne les réunions de sous-comité qui sont réduites, il faudrait noter qu'il s'agit d'une réponse apporter au problème d'indisponibilité des membres qui empêchent la tenue des rencontres. Il faudrait également noter qu'il serait pertinent de penser à la redynamisation de ces sous-comités. Les membres du CCM-Côte d'Ivoire souhaitent également que toutes les activités sans coût soient intégrées au plan de travail afin de permettre son évaluation en fin d'année.

Le plan de travail a donc été soumis au vote aux membres de l'AG pour l'approbation dudit plan. Le vote a donné les résultats suivants :

Pour l'approbation : 22 voix

Contre l'approbation : 00 voix

Abstention : 00 Voix

La proposition du plan de travail 2021 qui été proposée a donc été approuvée sous réserve de l'intégration des observations faites.

b. Validation de l'évaluation du Secrétariat Permanent

L'informaticien du CCM-Côte d'Ivoire a présenté la compilation des résultats de l'évaluation du Secrétariat Permanent.

Ce sont 35 membres du 50 soit 70% qui ont bien voulu transmettre leur évaluation.

Les résultats de ladite évaluation sont disponibles sur le site de l'instance (www.ccm.ci). Toutefois, quelques recommandations faites par les membres du CCM-Côte d'Ivoire sont :

Forces du Secrétariat Permanent

- ✓ Accessibilité, Disponibilité, courtoisie, planification, efficacité, Prompte réaction ;
- ✓ Communique régulièrement les informations importantes à toutes les parties prenantes ;
- ✓ Prompte adaptation des outils de communication (Réunions, ateliers et autres séances de travail sur teams et autres canaux de tenues de réunion à distance) face à la crise du Corona virus;
- ✓ Implique toutes les parties prenantes nationales et les partenaires à toutes les questions relatives au Fonds mondial quel que soit la pathologie concernée
- ✓ Dévouement du personnel et promptitude dans le traitement des diligences.
- ✓ Le Secrétariat travaille en équipe
- ✓ Ressources humaines qualifiées, Toujours disponible et prompt au travail, etc...

Éléments à améliorer ou à développer au cours de la prochaine période :

- ✓ Renforcement des capacités des organes, production des documents et rapports
- ✓ Le partage de la documentation sur règles et procédures du CCM et du Fonds mondial
- ✓ Faire la promotion du site internet du CCM pour améliorer son utilisation par les parties prenantes
- ✓ Diffuser largement le plan d'actions/programme d'activités annuel aux membres
- ✓ du CCM-CI pour une meilleure planification de leur agenda professionnel.
- ✓ Pour la prochaine période, il faut réduire la durée des réunions
- ✓ Communiquer plus
- ✓ La communication autour des activités du CSS, etc...

Objectifs pour la période 2019-2021

- ✓ Améliorer le suivi de la mise en œuvre des subventions par les PRs à travers des visites de sites Régulières
- ✓ Apporter un appui technique aux membres du CSS par la mise en œuvre d'un plan de formation
- ✓ Renforcer les capacités du Secrétariat Permanent et du CCM pour assurer un leadership au niveau du pays en ce qui concerne le plaidoyer et la volonté de payer
- ✓ Continuer l'appui et le renforcement des capacités des parties prenantes en vue de répondre promptement à l'environnement dynamique du Fonds mondial
- ✓ Faire preuve de performances dans l'obligation de résultats obtenus avec les moyens qui ont été octroyés par le Fonds mondial et l'Etat de Côte d'Ivoire à cet effet ;
- ✓ Travailler et communiquer plus dans le souci d'améliorer d'avantage le service
- ✓ Une bonne coordination des activités de toutes les composantes de l'ICN
- ✓ Renforcer la collaboration avec le secteur privé lucratif (ACPCI) et non-lucratif (CECI)

Après cette présentation, les membres ont procédé au vote pour l'approbation des résultats issus de leurs différentes évaluations.

Les résultats du vote ont donné les résultats suivants :

Pour l'approbation des résultats : 21 voix

Contre l'approbation des résultats : 00 voix

Abstention : 01 voix

Les résultats ainsi présentés ont été approuvés à la majorité des membres présent.

7- Reconnaissance

a. Remerciements et remise de distinction aux pionniers

Le BE a signifié que depuis la création du CCM-Côte d'Ivoire, plusieurs pionniers ont apporté leur contribution aux acquis de l'Instance de Coordination Nationale.

C'est donc pour reconnaître le mérite de ces pionniers au nombre de cinq (5) qu'une cérémonie a été organisée en marge de la présente session ordinaire de l'AG pour distinguer lesdits pionniers.

Ce sont :

- **M. GBANTA Akre Laurent**, Président du COSCI (Conseil des Organisation de lutte contre le Sida en Côte d'Ivoire), membre du CCM-CI de 2003 à 2019,
- **M. KAH Mléi Théodore**, représentants les Syndicalistes engagés dans la lutte contre les trois pathologies, membre du CCM-CI de 2003 à 2019 et membre du BE de 2012 à 2019,
- **M. COULIBALY Yaya**, membre du RIP+, membre du CCM-CI de 2008 à 2019 et membre du BE de 2012 à 2019 et
- **M. AGUI Zadi Gui Célestin**, Président de la Fatière des Organisations de la Société Civile, Président du ROLPCI, membre du CCM-CI de 2008 à 2019
- **Mme TAKALEA Giselle** Présidente du COLTMR.

A la fin de cette cérémonie, M. GBANTA Akre Laurent a tenu à remercier au nom de tous les récipiendaires le BE pour cette action emprunte de beaucoup de considération et de respect des efforts fournis par chacun d'eux. Ils souhaitent donc que l'Instance continue sur cette lancée en termes de très bonne performance.

- Les membres du CCM-Côte d'Ivoire ont souhaité que cette reconnaissance s'étende à tous les anciens présidents

b. Remerciements et remise de distinction aux meilleurs SR Communautaires (Motiv'Action)

Le CCM-Côte d'Ivoire a reconnu le mérite des Sous Récipiendaires qui se sont distingués par les meilleurs résultats produits au cours du NFM2.

Il s'agit :

- Du COLTMR pour le volet Tuberculose communautaire avec le PR Alliance-CI,
- De APROSAM pour le volet VIH communautaire avec le PR ALLIANCE Côte d'Ivoire
- De IRC, pour le volet Paludisme communautaire avec le PR SAVE THE CHILDREN

Les représentants de ces trois SR ont reçu chacun des diplômes pour les encourager dans la suite de leurs activités. Les membres de l'AG ont lancé un appel aux autres SR pour une meilleure performance pour le cycle avenir

8- Divers et mot de fin

Aucun point des divers n'a été enregistré.

Ainsi, Mme la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire a félicité tous les membres pour ce fort taux de participation enregistré au cours de cette session ordinaire et souhaite que ce taux soit maintenu ou amélioré afin d'atteindre 25 / 25 membres présent aux rencontres.

Elle remercie chacun des membres pour leur engagement et sur ce, elle a déclaré close la session ordinaire de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2021.

Rédigé le : 22 janvier 2021

Validé par l'AG le 15 avril 2021

Dr. AMETHIER Solange

